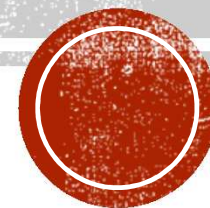
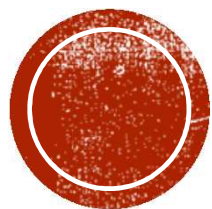


BIEN STATIONNER A AVON

**A compter du
1^{er} novembre 2015**





LE STATIONNEMENT PAYANT AUTOUR DE LA GARE



OÙ ?



STATIONNEMENT PAYANT

COURTE DUREE

Maximum 2h

- Avenue Franklin Roosevelt : de l'avenue des Carrosses à la rue de la Gare, + la contre-allée;
- Avenue du Général de Gaulle : de la rue de la Petite Vitesse à l'avenue Dorion;
- Rue de la Gare et Place de la Gare;
- Rue du Viaduc.

STATIONNEMENT PAYANT

LONGUE DUREE

Stationnement à la journée (5€)
et à la demi-journée (3€)

- Sur les parkings :
 - Gare routière
 - Rue du Viaduc
 - Avenue Franklin Roosevelt (Piscine de la forêt)
- Parking gare routière : Possibilité de parking 30 minutes;





QUAND?

- Du Lundi au Samedi : 8h-12h et 14h-19h
- Gratuit de
 - 12h à 14h,
 - 19h à 8h,
 - les Dimanche et jours fériés



MODERNISATION DES HORODATEURS

- Règlement en espèces
- Règlement par carte bancaire

